Qu'est-ce que l'incurie?

L'incurie est étymologiquement l'absence de souci de soi et/ou d'autrui.

L'incurie dans l'habitat : manière inadéquate d'occuper son logement rendant certaines pièces inutilisables et dépourvues de leur fonction. Potentiellement, la personne en situation d'incurie peut être atteinte du Syndrome de Diogène qui se définit par une *"accumulation d'objets ou de déchets, l'éventuelle présence d'un très grand nombre d'animaux, entrainant odeurs, présence de nuisibles et risques infectieux, risque d'incendie".*

L'accompagnement des situations d'incurie dans l'habitat se centre donc sur le mode d'usage du logement par la personne avant même de pouvoir penser à traiter l'organisation ou l'état du logement.

Nos coordonnées

Educateur : Cloé VÉRON
Tel: 06.08.49.22.78
c.veron@diaconat26-07.org

Infirmière : Valérie TEYSSEYRE-PROST
Tel: 06.58.35.02.56
v.teysseyre@diaconat26-07.org

Chef de service: Jessica EYNARD-BREMOND
j.eynard-bremond@diaconat26-07.org

Mail service:
service.sasi@diaconat26-07.org
Local Incurie: 60 boulevard Jean Jaurès 07400 LE TEIL

CHRSU, 13 allée du Faisceau Sud
07400 LE TEIL
Tel: 04.75.04.95.35

S.A.S.I

Service d'Accompagnement des Situations d'Incurie

diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Principes

- ✓ Libre adhésion de la personne
- ✓ Ethique de « l'aller vers »
- ✓ Partenariat
- ✓ Bienveillance

Temps d'intervention

Lundi – 8h30-12h30
13h30-16h30 (temps dédié aux partenaires: permanence)
Mardi – 8h30-16h30
Vendredi – 8h30-16h30 (en semaine paire)

Territoire d'intervention



Par rapport au Teil:

- Au nord: jusqu'à La Voulte sur Rhône
- Au sud: jusqu'à Bourg Saint Andéol
- À l'ouest: jusqu'à Aubenas

Modalités d'entrée

Signalement d'une situation préoccupante par un partenaire (formulaire de signalement sur demande)

Signalement sur la plateforme Signal Logement: https://signal-logement.beta.gouv.fr/

Attention

Notre service n'est pas un service d'hygiène ou de désencombrement. Nous travaillons à la résolution des problématiques d'incurie dans le cadre d'un accompagnement médico-social, d'abord avec les personnes concernées en mobilisant leurs ressources et compétences. L'accompagnement peut parfois prendre du temps.

Nos missions

- ✓ Accompagner les situations d'Incurie dans l'habitat sur le territoire défini par la présente plaquette et intervenir sur différents aspects (la santé, le social, l'habitat).
- ✓ Venir en soutien aux acteurs locaux par une fonction conseils.

Notre service est habilité pour exercer 10 mesures d'accompagnement renforcé, selon la répartition territoriale.

La **libre adhésion** de la personne au projet d'accompagnement est absolument nécessaire.